**Termes de références pour le recrutement de deux consultant-es pour le diagnostic du projet «** **la représentation politique des femmes- MONASSAFA JAYA » basé à Casablanca settat**

**Contexte :**

La participation des femmes à la vie politique a connu une amélioration remarquable et une représentation très avancée par rapport aux années précédentes.

Malgré le principe de rotation inscrit dans la loi organique n° 28-11 relative au Conseil des Conseillers, qui prévoit

120 membres, la représentation des femmes, initialement faible (4) en 2015, est passée à 13 conseillères en 2021.

D'autre part, il n'y a que deux femmes parmi les 11 membres et 4 femmes parmi les 14 membres dans les bureaux du deuxième et du premier parlement, respectivement, et il n'y a aucune femme à la tête d'un groupe parlementaire ou d'un groupe des huit équipes présentes. à la Chambre des représentants, et il n'y a qu'une seule femme qui Une des 11 équipes composera le Conseil des conseillers.

Et enregistrant une amélioration tangible de l'accès des femmes à la prise de décision dans le pouvoir exécutif (12,8% en 2011 à 16,7% en 2019 et 25% en (202), avec 6 femmes membres du gouvernement au 5 octobre 2021 ayant plus de

Sacs importants tels que l'économie et la finance

La constitution marocaine de 2011, dans son article 19, stipule ce qui suit : Les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits

Les libertés civiles, politiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales contenues dans cette section de la Constitution. Et en

Ses autres exigences, ainsi que dans les conventions et chartes internationales, telles que ratifiées par le Maroc, et tout cela dans le cadre des dispositions de la Constitution et des constantes et lois du Royaume.

L'État cherche à réaliser le principe de la parité entre les hommes et les femmes.

A cet effet, une commission pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination est instituée.

Malgré tout ce qui a été enregistré pour renforcer la représentation politique des femmes depuis des années et leur présence dans toutes les institutions électorales, nous n'avons pas encore atteint le niveau requis, à savoir le principe de parité.

La société civile, en particulier le mouvement des femmes marocaines, a contribué de manière significative et tangible par ses revendications à ces acquis obtenus à ce jour, mais les femmes, qui représentent plus de 51% de la population marocaine, ne sont toujours pas traitées équitablement dans l'arène politique. , c'est-à-dire dans les institutions élues.

Dans ce sens l’association Tahadi pour l’égalité et la citoyenneté a initié le projet « **la représentation politique des femmes- MONASSAFA JAYA** », financé par le ministère d’intérieur. Cette initiative est une opportunité pour créer une dynamique inclusive autour de la participation des femmes dans la vie politique et elle a pour objectif de :

**L’objectif général :** renforcer les capacités des femmes et de valoriser leur rôle dans la vie politique en général et dans la gestion des affaires locales en particulier.

**Les objectifs spécifiques** de l’action sont comme de suite :

• OS1 : Soutenir les capacités des conseillers collectifs et des acteurs associatifs dans le domaine des techniques de communication directe et numérique.

• OS2 : Soutenir les capacités des conseillers collectifs et des acteurs associatifs dans le domaine des dispositifs démocratie participative locale.

• OS3 : Soutenir les capacités des conseillers collectifs et des acteurs associatifs dans le domaine du droit organisationnel électorale.

**Groupes cibles de l’action :**

* Élus et élues actuels au niveau de la région Casablanca-Settat (trois circonscriptions en domaine urbain et deux en domaine rural). Et cela dans le sol des provinces de la préfecture de Casablanca, ci-dessus : Province Maarif, Province Sidi Belyout, le district d'Anfa, la commune d'Awlad Zidane et la commune d'Awlad Sabah dans la province de Berrechid).
* Militant-es associatifs au niveau de la région Casablanca-Settat.
* Représentantes et représentants des partis politiques au niveau de la région de Casablanca-Settat.
* La presse dans ses différentes plateformes.

**Attributions et missions des deux consultant-es**

Sous les conditions de projet le consultant assure les responsabilités suivantes :

* Assurer 40 interviews auprès Élus et élues actuels au niveau de la région Casablanca-Settat ; ainsi qu’avec les acteur/trices des associations
* Organiser et Animer un focus group de 15 personnes (Élus et élues actuels au niveau de la région Casablanca-Settat ; les acteur/trices des associations)
* Elaboration d’un guide des interviews
* Elaborer un guide de focus groupe
* Elaboration de rapport de l’étude en français et en arabe

**Compétences spécifiques :**

* Connaissance du contexte national et régional en matière de participation politique des femmes
* Très bonne capacité de rédaction en arabe et en français.
* Maitrise des outils d’animation d’ateliers de manière participative.
* Très bonne capacité de mobilisation des acteurs

**Profil académique et expérience**

* Bac+3  en science sociale, politique/administration publique droits, gestion de projets de développement sciences politiques ou domaine similaire.
* Parfaite maitrise des composantes de l’écosystème au niveau régional
* Très bonne capacité d’analyse et rédaction de contenu.
* Une expérience en matière de la participation politique des femmes ; les contraintes, les opportunités, les besoins d’encadrement et de formation.
* Une expérience associative sera un atout

**Conditions générales :**

**Disponibilité**: Immédiate

**Zones de recrutement :** Casablanca

Les candidats.tes intéressés.es sont prés-es de postuler au plus tard le 21/01/2023 en joignant votre CV et votre lettre de motivation à l’adresse suivante : Tahadi2003@gmail.com en mentionnant, Le titre du poste « Consultant-e»